

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Signification et utilisation des données de migrations internationales en Afrique du Sud durant la période 1970-2001

Sulaiman BAH¹

École Nationale de Santé Publique - Département d'Épidémiologie, Université de Limpopo, Afrique du Sud

1. Introduction

Selon les pays, les statistiques sur les migrations internationales peuvent provenir de sources différentes. Ainsi, dans les pays ne maîtrisant pas efficacement leurs frontières, les recensements constituent la source principale. C'est le cas de la majorité de pays africains. À l'autre extrémité on peut trouver des pays avec des systèmes d'information bien développés aux frontières et pour lesquels des statistiques fiables de migration peuvent être obtenues. C'est le cas pour plusieurs pays développés. En Afrique, l'Île Maurice est un des rares pays pouvant se vanter de disposer de telles statistiques. Entre ces deux extrêmes, on trouve des pays avec des systèmes d'information aux frontières de qualités inégales, et qui produisent des données pouvant ne pas refléter le vrai volume des migrations internationales. Cela ne signifie pas que l'information est sans valeur, mais plutôt, qu'on ne peut l'utiliser telle quelle sans précautions. L'Afrique du Sud, avec son système d'information bien développé aux frontières, entre dans cette troisième catégorie. Malheureusement, il y a un manque de recherche dans ce secteur. Selon Fontana (1997), la recherche sur la migration en Afrique du Sud est excessivement concentrée sur la migration illégale.

Après une présentation des différents contextes pour mieux comprendre les définitions adoptées pour la migration internationale, le document aborde l'étape de production des statistiques et tente de clarifier ce que les statistiques internationales de migration mesurent réellement. Ensuite, en utilisant quelques exemples, on montrera comment de telles statistiques, aussi imparfaites soient-elles, peuvent être utilisées.

2. Définitions des statistiques sur les migrations internationales dans divers pays

À la différence des événements vitaux comme les naissances et les décès, pour lesquels on trouve des définitions claires, la définition d'un migrant international change considérablement selon les pays et les sources. Comme les Nations Unies le précisent, des pays recueillant et éditant des statistiques sur la migration n'emploient pas nécessairement des critères semblables pour identifier les migrants, ni les classent de la même manière. Le manque d'uniformité découle en partie de la diversité des systèmes de collecte. L'information sur les migrants internationaux peut provenir de divers registres administratifs, y compris les registres de la population, les registres des étrangers et les statistiques dérivées des permis de séjour, des enquêtes, des recensements et des statistiques de frontière (Nations Unies, 2001). Les différents pays emploient différents horizons temporels pour définir les migrants. Un groupe de pays considère les personnes disposant de permis de séjour qui restent (ou souhaitent rester) dans le pays pendant plus de trois mois comme immigrés. Cela inclut le Danemark, l'Allemagne, la France (jusqu'à 1989), la Grèce, l'Italie, le Portugal et le Luxembourg. Un deuxième groupe de pays emploie six mois comme période minimum de séjour pour l'inclusion dans la définition de l'immigré. Cela inclut la Norvège et l'Espagne. Un troisième groupe de pays emploie un

¹ Je voudrais remercier Dr Ali Kouaouci et M. Gaustav Mhlangu pour l'assistance en traduction et l'AIDELF, pour avoir parrainé ma participation au colloque international de Budapest.

an comme période minimum. Cela inclut : la République Tchèque, la Finlande, la France (à partir de 1990), la Hongrie, la Suède, la Suisse et le R-U. Un quatrième groupe de pays définissent des immigrants strictement comme ceux à qui a été accordée la résidence permanente. Cela inclut : l'Afrique du Sud, la Pologne, la Roumanie, la Croatie, les États-Unis et le Canada. Un cinquième groupe combine des critères basés sur la durée de la période minimale (quatre mois pour les Pays Bas) ou le changement de la résidence permanente (La Lettonie et la Lituanie) (Nations Unies, 2001). En partie en raison de la nature politique de la migration, il est difficile de s'attendre à une définition qui ferait l'unanimité. C'est pourquoi pour chaque pays, il faudrait vérifier les sources de données sur les migrations et la manière dont elles ont été compilées afin de les utiliser correctement.

3. Les statistiques sud-africaines sur les migrations internationales

3.1 Le cadre légal et institutionnel et les instruments de collecte de données

Les mouvements à travers les frontières sud-africaines, aussi bien que l'immigration légale relèvent de la juridiction du département des affaires intérieures. Des données sur le tourisme (arrivées et départs) et la migration sont obtenues par quatre instruments principaux de collecte de données : le formulaire d'arrivée, le passeport, la formulaire de départ et les dossiers administratifs pour l'établissement des permis de séjour. Pour le citoyen sud-africain, seul le passeport et le formulaire de départ sont appropriés. Pour le visiteur à court terme, les instruments appropriés sont le formulaire d'arrivée et le passeport. Pour le résident sud-africain (non citoyen), les quatre instruments pourraient être appropriés selon qu'on lui a accordé ou non le statut de résidence. En général, le formulaire d'arrivée n'est guère utilisé. Après avoir extrait l'information sur les arrivées au port d'entrée, les formulaires sont conservés mais peu utilisés encore. Le système de saisie des données aux frontières est informatisé et repose fortement sur la technologie du code à barres.

Pour les citoyens et les résidents sud-africains, des données sur des départs temporaires ou permanents sont obtenues à partir du balayage des codes à barres dans le passeport (sur le départ et sur le retour) et à partir des formulaires dûment complétés de départ. Les formulaires de départ étaient remplis à tous les ports d'entrée jusqu'au 26 novembre 1993, date à laquelle ce système est maintenu seulement au niveau des trois aéroports internationaux de Johannesburg, de Cap et de Durban.

Quand les visiteurs étrangers entrent en Afrique du Sud, les codes à barres, montrant l'étiquette provisoire du permis de séjour (TRP), sont apposés à leurs passeports. Ce code à barres est plus tard balayé dans l'ordinateur quand le visiteur part du pays. Ceci facilite l'enregistrement des dates de départ du pays et supprime la nécessité de compléter des formulaires de départ. Pour les frontaliers visitant fréquemment l'Afrique du Sud, un document spécial leur est délivré pour une période fixée qui leur permet de traverser la frontière autant de fois qu'ils le désirent, au cours de la période de validité de ce document sans devoir fournir les informations collectées habituelles aux frontières. De tels systèmes sont en place dans plusieurs régions du monde où la migration de travailleurs frontaliers existe.

Pour les non sud-africaines à qui sont accordé le statut d'immigration avant d'entrer dans le pays, on maintient leurs informations au port d'entrée, et dans les dossiers administratifs pour ceux à qui on accorde la résidence permanente. Pour les non sud-africaines entrés dans le pays en tant que résidents provisoires (pour étude, travail ou visite) et qui ont obtenu plus tard le statut de résidents permanents, on conserve également leurs informations dans les dossiers administratifs cités ci-dessus. Les dossiers administratifs permettent de distinguer les cas selon que le statut de résident permanent est accordé avant ou après l'arrivée. En résumé, le système d'information sud-africain de saisie aux frontières est assez complet pour ce qui concerne les entrées et sorties « légales ». Dans la pratique, la grande majorité de personnes entrant en

Afrique du Sud (y compris les immigrés illégaux) formellement. À cet égard, McDonald *et al.* (2000) ont fait l'observation que pour le Lesotho, le Mozambique et le Zimbabwe (de même que pour la Namibie et le Botswana, selon des données préliminaires) les mouvements illégaux frontaliers sont relativement mineurs. Cela signifie que les statistiques d'arrivée et de départ ne sont pas strictement des statistiques de migration. Le défi actuel est de comprendre les changements des définitions qui peuvent affecter les statistiques sud-africaines de migration internationales et comprendre les polarisations qui existent dans de telles statistiques.

3.2 Les changements de définition dans les statistiques historiques de migration

Bien que l'Afrique du sud dispose de séries sur les statistiques de migrations internationales portant sur plusieurs décennies, les données ne sont pas comparables en raison des changements de définitions. Une première raison est d'ordre historique. Pendant la période de développement de l'industrie minière sud-africaine, il y avait un grand besoin de travailleurs qui venaient essentiellement de pays voisins d'Afrique australe. Bien que la Chambre des Mines maintenait des statistiques sur le nombre de mineurs employés selon le pays d'origine, aucune donnée précise n'est disponible sur les retours, ou les établissements sur place à la fin de la vie active. En outre, les amnisties qui ont été accordées aux immigrés illégaux pendant les années 90s (par exemple en 1996) ont transformé certains de ces immigrés illégaux en immigrés légaux (Fontana, 1997). Une deuxième raison est liée aux relations internationales changeantes entre l'Afrique du sud et les pays africains méridionaux, particulièrement pendant les années 70s et les années 80s. Par exemple, de décembre 1980 à octobre 1991, les données concernant les citoyens du Botswana, du Lesotho et du Swaziland ont été exclues des statistiques d'arrivées et de départs. Les données portant sur les citoyens de ces pays ont alors été incluses dans les statistiques de tourisme après octobre 1991, mais des intérimaires de ces pays étaient encore exclus des statistiques. Ce n'est qu'en janvier 1992 que les données sur les intérimaires et les concessions accordées aux frontaliers ont été incluses dans les données de tourisme. Des données concernant des citoyens de la Namibie ont été incluses dans les statistiques de tourisme qu'à partir du 1 janvier 1991, lorsque l'accord formel d'immigration entre l'Afrique du Sud et la Namibie a été établi.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, toute étude historique des migrations se doit de traiter deux périodes distinctes, à savoir avant octobre 1991 et après octobre 1991. En outre, en partie en raison du rapport historique entre l'Afrique du Sud et ses voisins, les statistiques de migration entre l'Afrique du Sud et ces pays sont peut-être les moins utiles de toutes les statistiques de migrations internationales de l'Afrique du Sud.

3.3 Qualité des données des formulaires de départ

Les statistiques de 2001 sur les arrivées et les départs montrent que, pendant l'année, un total de 1 245 493 voyages ont été effectués par les résidents sud-africains, quittant le pays par l'un des trois aéroports internationaux. Seulement 776 990 personnes (62,5%) ont rempli les formulaires obligatoires de départ (mais pas strictement imposés). De ces derniers, 12 260 (1,6%) ont déclaré qu'ils émigraient. Cette proportion reste stable, mais auparavant, 70% des voyageurs remplissaient les formulaires de départ. À ce stade, il est difficile de prévoir les intentions d'émigration parmi les voyageurs ne remplissant pas les formulaires de départ. Il se pourrait que certains voyageurs ne complètent pas le formulaire, le jugeant inutile, alors que pour d'autres il n'était pas disponible au moment opportun. Il serait erroné de supposer que tout ceux qui n'ont pas rempli les formulaires émigraient et n'ont pas voulu déclarer leur intention. Les implications pour des statistiques de migration de compréhension le d'après ce qui précède, un peuvent voir Plusieurs problèmes doivent donc être évoqués lorsqu'on désire utiliser les données sud-africaines de migrations internationales. Même si officiellement il est obligatoire de remplir les formulaires de départ, ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, en

raison des facilités offertes aux frontaliers et aux amnisties accordées en particulier aux migrants d'Afrique méridionale, les statistiques de migrations internationales portent essentiellement sur les immigrés à court et à long terme des pays africains méridionaux. Enfin, en raison des rapports politiques changeant entre l'Afrique du Sud et ses pays voisins, des changements ont été apportés dans les définitions des statistiques de migrations entre l'Afrique du Sud et ces pays. Cependant, malgré ces imperfections, il est possible d'utiliser ces données de manière judicieuse.

4. Quelques utilisations possibles des statistiques de migration internationales sud-africaines

4.1 Utilisation directe des chiffres d'immigration et d'émigration

Avec la décomposition appropriée, les chiffres d'immigration et d'émigration peuvent aider à montrer la pléthore ou le déficit des qualifications, et permettre d'introduire des changements dans les politiques d'emploi et/ou d'immigration. Dans les pays qui emploient un système basé sur des points pour accorder le statut d'immigration, une telle information peut être employée pour mettre à jour les pondérations.

4.2 Utilisation des chiffres d'immigration et d'émigration pour valider des résultats de recensement

Après que les résultats d'un recensement soient publiés, il y a, parfois, des avis divergents sur la crédibilité des résultats. Dans le cas de l'Afrique du Sud, quand les données du recensement de 1996 ont été connues, quelques chercheurs ont remis en cause les chiffres sur les effectifs de Blancs (Simkins, 1999; Dorrington, 2002; van Aardt, van Tonder et Sadie, 1999). L'argument de base proposé était qu'il y avait sous-dénombrement du recensement dans le nombre de Blancs et le contre-argument était que beaucoup plus de Blancs avaient émigré qu'on l'avait d'abord pensé. Si le nombre de Blancs dans le recensement est inférieur à ce qui était prévu, alors il se pourrait bien que le niveau de l'émigration réelle des blancs était plus élevé que prévu. Cependant, « la taille prévue » doit également être établie de manière plausible, ce qui nous conduit à une circularité.

4.3 L'équation d'équilibre démographique

Plusieurs méthodes démographiques se basent sur l'hypothèse d'une population fermée, sans migration internationale. Un outil démographique qui inclut explicitement la migration internationale est l'équation d'équilibre. Cette équation est utilisée pour mesurer la migration entre deux recensements. La date des recensements n'étant pas nécessairement au milieu de l'année, il convient d'opérer les ajustements nécessaires (Shryock et Siegel, 1973). Voici comment peut s'écrire l'équation d'équilibre :

$$P_2 = P_1 + (B - D) + (I - E)$$

Où,

P_2 est la population à la date de recensement

P_1 est la population au milieu de l'année

B est le nombre des naissances ayant lieu entre les deux dates

D est le nombre des décès ayant lieu entre les deux dates

I est le nombre des immigrés admis entre les deux dates

E est le nombre des émigrants partant entre les deux dates

Si les immigrés sont inclus parmi des arrivées et les émigrants sont inclus parmi des départs alors cette équation devrait être modifiée comme suit :

$$P_2 = P_1 + B - D + (AR = IM) - (DP + EM)$$

Où,

AR est le nombre des arrivées provisoires (visiteurs) dans entre les deux dates

IM est le nombre des arrivées permanentes (immigré)

DP est le nombre des départs provisoires entre les deux dates

EM est le nombre des départs permanents (émigrants) entre les deux dates

Dans les statistiques officielles sud-africaines, les données d'immigration ne sont pas séparées des données sur les arrivées, données qui sont considérées comme complètes. Cependant, les émigrants déclarés sont séparés des départs. Les statistiques de départ sont considérées comme complètes mais les statistiques d'émigration sont incomplètes. Les statistiques de naissance sont aussi incomplètes et souffrent de retard d'enregistrements, de même que les statistiques des décès sont également considérées comme incomplètes, mais en amélioration rapide. Pour que cette équation d'équilibre soit appliquée au contexte sud-africain, des ajustements doivent être faits à tous les composants de l'équation considérés comme incomplets. L'équation d'équilibre se trouve modifiée selon la forme suivante :

$$P_2 = P_1 + (B' / k_1) - (D' / k_2) + ARM - DP - (EM' / k_3)$$

Où,

B' est le nombre des naissances enregistrées entre les deux dates

D' est le nombre des décès enregistrés entre les deux dates

EM' est le nombre des émigrants enregistrés entre les deux dates

ARM = *AR* + *IM*

*k*₁ est le coefficient d'adaptation à corriger pour des enregistrements retardés et les sous-enregistrements

*k*₂ est le coefficient d'adaptation à corriger pour le sous-enregistrement des décès que

*k*₃ est le coefficient d'adaptation à corriger pour l'émigration non déclarée

Une fois que les trois coefficients ont été indépendamment estimés, la population ajustée peut être estimée. Estimer des coefficients d'adaptation pour les naissances et les décès est au-delà de la portée de cet article mais la section qui suit montre comment le troisième coefficient d'adaptation peut probablement être estimé.

5. Un exemple détaillé pour estimer le coefficient d'adaptation pour corriger pour l'émigration non-déclarée (*k*₃)

Le but de la section est d'estimer la qualité des statistiques sud-africaines d'émigration entre deux dates de recensement. Le coefficient d'adaptation peut être utilisé dans une équation d'équilibre pour estimer le volume d'émigration des citoyens et des résidents sud-africains entre les deux recensements. Pour différentes raisons, les chercheurs considèrent le recensement de 1970 comme étant le recensement le plus proche de celui de 1996 en termes de couverture géographique. Il était ainsi préférable de faire l'analyse en se basant sur ces deux recensements plutôt que sur ceux de 1996 et de 1991, par exemple. Les données obtenues peuvent aider à estimer les limites supérieures de l'émigration. Si, on l'établissait clairement par exemple, que l'émigration ne pourrait pas avoir été plus qu'un certain nombre (*x* par exemple), les arguments qui estiment la migration pour être aussi grands que 5*x* n'aurait pas beaucoup de crédibilité. Les statistiques officielles sur l'émigration déclarée de la République Sud-Africaine portent sur cinq principaux pays destinataires d'outre-mer qui sont : le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Comme ces pays ont de bons systèmes statistiques, en principe, il serait possible d'obtenir les données sur les résidents sud-africains et/ou les

citoyens sud-africains qui habitent de manière permanente dans ces pays. Les chiffres obtenus à partir de ces sources pourraient être comparés aux chiffres officiels sur l'émigration déclarée et le degré de sous-estimation de l'émigration pourrait être évalué.

Bien que la Namibie soit une destination importante pour les émigrés sud-africains, les définitions différentes de la migration, les facilités accordées aux frontaliers rendent une évaluation précise difficile, pour la Namibie comme pour les autres pays voisins

5.1 Méthodes et données

En comparant les données du pays d'origine (Afrique du Sud) et des pays de destination, on se trouve confronté au problème classique des flux et des stocks de migrants. Le pays d'origine a seulement des données (incomplètes) de flux partant pendant l'année tandis que le pays de destination peut (en principe) disposer des flux et des stocks. Strictement, il serait préférable de comparer les données de flux aux données de flux (origine et destination). Il est parfois possible d'obtenir des données sur les flux à partir des stocks lorsqu'on pose des questions sur l'histoire migratoire lors d'un recensement ou d'une enquête. Quant aux stocks, la comparaison peut être faite entre les données de recensement dans le pays de destination et les données cumulatives de flux du pays d'origine. Si les deux séries sont complètes les données cumulatives de flux jusqu'à la date du recensement doivent être supérieures aux données du recensement, pour la simple raison que les données de recensement dans le pays de destination ne concernent que les survivants de l'effectif original d'immigrés provenant du pays d'origine. Par ailleurs, dans le cas de données manquantes ou incomplètes, la comparaison entre les données du pays d'origine et du pays de destination ne peut se faire directement. Le traitement des données manquantes demande un examen critique des données avant de décider des méthodes de correction à appliquer. Il y a de multiples cas possibles, et quelques situations communes. Par exemple, des données manquent pour deux ou trois années dans une série et la simple interpolation linéaire peut permettre d'estimer les données manquantes. Lorsque le nombre d'années pour lesquelles les données sont manquantes atteint ou dépasse huit ans, il est recommandé de recourir à une régression linéaire basée sur la tendance générale. Un troisième cas possible se présente lorsque les données sont disponibles pour des intervalles assez longs, 10 ou 5 ans. Les formules d'interpolation peuvent alors être employées pour estimer des déciles ou des quintiles. Enfin, les données de flux et de stocks peuvent être disponibles. Dans ce cas, les données de flux peuvent être ajustées pour correspondre aux données de stocks.

5.2 Résultats

Nous avons tenté différents ajustements aux données de flux et de stocks, et nous n'avons gardé que les résultats les plus plausibles. Cependant nous allons évoquer ici toutes les techniques utilisées dans un souci de partager notre expérience, y compris lorsque nous avons jugé les résultats non probants.

Dans le cas du Canada, les données sont disponibles à quatre dates de recensement, 1986, 1991, 1996 et 2001 (Tableau 1). La formule de Karup-King a été employée pour obtenir des données pour tous les ans de la période intermédiaire. On n'a pas utilisé l'information de flux montré en Tableau 4. Ce fut le cas de la Nouvelle-Zélande et de la Grande-Bretagne. Pour Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne, les données sont disponibles à trois dates de recensement, 1991, 1996 et 2001. Pour les deux cas, on ne peut pas utiliser la formule de Karup-King qui a besoin de quatre points. Au lieu de cela, on a utilisé l'interpolation linéaire simple pour obtenir les informations pour tous les ans de la période intermédiaire. L'information de flux était disponible pour quelques années, comme montrée en Tableau 3 et 4, mais n'était pas consistant. Dans le cas de l'Australie, les évaluations du bureau australien des statistiques (ABS) de la population résidente sont disponibles à neuf dates, 1990-1996, 1998 et 2001. Comme le cas de Nouvelle-Zélande, l'interpolation linéaire simple a été

employée pour obtenir les informations pour tous les ans de la période intermédiaire, 1997, 1999 et 2000. Dans le cas des États-Unis, les données de flux d'immigration étaient disponibles pour les années, 1986-1996 et les données de deux recensements, 1995 et 2000. On a choisi les données de recensements et a utilisé l'interpolation linéaire simple pour obtenir les données pour les années intercensitaires, 1996-1999 et pour 2001.

TABLEAU 1 : STATISTIQUES SUR LES CITOYENS/RÉSIDENTS SUD-AFRICAINS DANS CERTAINS PAYS

Pays	Date de Recensement/enquête	Nombres des citoyens/résidents d' Af. du Sud	Source
Canada	1986	18 785	Statistics Canada
Canada	1991	24 730	Statistics Canada
Canada	1996	28 465	Statistics Canada
Canada	2001	18 925	Statistics Canada
Nouvelle-Zélande	1991	5 655	Statistics New Zealand
Nouvelle-Zélande	1996	11 334	Statistics New Zealand
Nouvelle-Zélande	2001	14 913	Statistics New Zealand
Grande-Bretagne	1991	68 059	Census, Office of National Statistics (ONS)
Grande-Bretagne	2001	140 236	Census, Office of National Statistics (ONS)

TABLEAU 2 : POPULATION RÉSIDENTE ESTIMÉE DE CITOYENS/RÉSIDENTS SUD-AFRICAINS À L'ÉTRANGER, POUR CERTAINS PAYS, DIVERSES ANNÉES

Année	Australie *	États-Unis **	Grande-Bretagne ***
1990	53500		
1991	55800		
1992	56500		
1993	57100		
1994	58600		
1995	60900		
1996	64100		
1997		52000	92 000
1998	68406		
1999			
(1998/99)			117 000

Sources : * Pour la période 1990-1996, la source est « Migration : Australia, 1995-96 », ABS (Catalogue No. 3412.0) mais pour les données de 1998, la source est « Australian Demographic Statistics » (publication 310.0).
 ** March 1997 Current Population Survey, US Census Bureau.
 *** Labour Force Survey, ONS

TABLEAU 3 : STATISTIQUES SUR LES IMMIGRÉS LÉGAUX EN GRANDE-BRETAGNE QUI POURRAIENT ÊTRE DES CITOYENS/RÉSIDENTS SUD-AFRICAINS

Période	GB *
<1950	5000
1950-1959	9000
1960-1969	14000
1970-1979	20000
1980-1989	19000
1990-1997	24000

* 1997 Spring Quarter Labour Force Survey, ONS

TABLEAU 4 : STATISTIQUES SUR LES IMMIGRÉS LÉGAUX AUX ÉTATS-UNIS, EN NOUVELLE-ZÉLANDE, EN AUSTRALIE ET AU CANADA QUI POURRAIENT ÊTRE DES CITOYENS/RÉSIDENTS SUD-AFRICAINS

Période	États-Unis	Nouvelle-Zélande *	Australie**	Canada***	R-U****
1986	1566				
1987	1741				
1988	1832				7000
1989	1899				11700
1990	1990				6400
1991	1854				8000
1992	2516				6900
1993	2197				9400
1994	2144				8100
1995	2560				4200
1996	2966				11400
1997		2807		2050	13300
1998		2619		1233	
1999		2370		1406	
(1998-99)		5024			

* Source : Statistics New Zealand. Les données se rapportent à la fin d'année en mai
 ** Source : Department of Immigration and Multicultural Affairs (DIMA)- Statistics Section
 *** Source : Citizenship & Immigration Canada. Les 1999 données sont jusqu'à 15 novembre 1999
 **** International Passenger Survey, ONS

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES STATISTIQUES DE MIGRATIONS INTERNATIONALE ENTRE AFRIQUE DU SUD ET LES CINQ PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION

Année	Émigration cumulative d'Afrique du Sud vers les cinq pays dès 1970	Immigrants d'Afrique du Sud dans les cinq pays (stock)	Différence	Pourcentage complétude (%)
1996	171185	247309	-76124	69,2
1997	177401	256899	-79498	69,1
1998	183549	274204	-90655	66,9
1999	189538	292409	-102871	64,8
2000	196409	309729	-113320	63,4
2001	205022	325899	-120877	62,9

Après comparaison des différentes évaluations, les estimations finales retenues sont présentées dans le tableau 5. Les statistiques de flux d'Afrique du Sud ont été cumulées pour obtenir un niveau comparable aux statistiques de stock dans les pays de destination. Dans tous les cas les données de stock des différents pays de destination ont été employées. Les données montrent qu'au cours de la période de 31 ans, de 1970 à 2001, un total de 205 022 départs ont été enregistrés partant de l'Afrique du Sud et se dirigeant vers ces cinq principaux pays de destination. D'autre part, selon les pays de destination, un total de 325 899 citoyens et résidents sud-africains ont émigrés à ces pays. Ce qui permet d'estimer le taux de couverture de l'émigration dans les statistiques sud-africaines à 62,9% pour ces cinq pays. Le tableau 6 montre que dans le taux de couverture tombe de 69,2% en 1996 à 63,4% en 2000.

TABLEAU 5: COMPARAISON DES STATISTIQUES D'ÉMIGRATION (STATISTIQUES D'ÉMIGRATION DE STAT SA) ET DES STATISTIQUES D'IMMIGRATION DES PAYS DE DESTINATION (CITOYENS ET RÉSIDENTS SUD-AFRICAINS)

Année	États-Unis			Australie			Nouvelle-Zélande			Canada			Royaume Uni		
	Stats SA Données	Immigrants		Stats SA Données	Immigrants		Stats SA Données	Immigrants		Stats SA Données	Immigrants		Stats SA Données	Immigrants	
		d'Afrique du Sud	Diff.		d'Afrique du Sud	Diff.		d'Afrique du Sud	Diff.		d'Afrique du Sud	Diff.		d'Afrique du Sud	Diff.
1970	129	1205	106	149	1313
1971	269	2264	237	209	2077
1972	308	3066	459	259	4287
1973	419	3582	646	382	6504
1974	622	4367	861	700	8915
1975	873	4920	1032	1285	12458
1976	1438	5556	1235	1946	18544
1977	2760	7818	1651	3197	28328
1978	3859	10128	1990	4242	37671
1979	4711	12437	2163	4991	44568
1980	5336	14980	2305	5837	48894
1981	5764	17279	2383	6731	51006
1982	6112	19037	2476	7163	52971
1983	6511	20984	2579	7395	56786
1984	6989	22488	2649	7562	61246
1985	7578	24291	2774	7782	67221
1986	8180	28269	3093	8223	72628
1987	8723	31753	3054	8978	76445
1988	9048	34341	3680	9700	78740
1989	9260	35616	3763	10154	80160
1990	9538	36908	3827	10503	81964
1991	9845	37836	3877	10769	83764
1992	10159	38530	4003	11054	85751
1993	10330	38727	4179	11167	86375
1994	11082	40025	5644	12114	89255
1995	11964	52000	-40036	41532	60900	-18575	5644	9062	3418	12793	10198	28603	91300	15810	9225
1996	12927	55400	-42473	43299	64100	-20801	7849	9006	-3485	13567	14124	28465	93543	88010	5533
1997	13759	58800	-45041	44807	66253	-21446	9006	12050	-3044	14573	14573	27796	95705	92000	3705
1998	14648	62200	-47552	46438	68406	-21968	9875	12766	-2891	14573	14573	26773	98015	104059	-6044
1999	15475	65600	-50125	47982	72079	-24097	10836	13481	-2645	14914	14914	25131	100331	116118	-15787
2000	16574	69000	-52426	49526	75752	-26226	11730	14197	-2467	15396	15396	22603	103183	128177	-24994
2001	17755	72400	-54645	51346	79425	-28079	12821	14913	-2092	15874	15874	18925	107226	140236	-33010

6. Discussion

Estimer le niveau d'émigration d'Afrique du Sud à partir des statistiques officielles comporte plusieurs risques d'erreurs. Les risques sont encore plus grands si on essaie d'estimer le niveau de l'immigration légale et illégale. Il existe un marketing agressif pour attirer les professionnels sud-africains pour émigrer en Occident. À cet effet, les agences d'émigration organisent des conférences gratuites et fournissent aux candidats une foule de services comme la relocalisation, le logement à court terme, l'aide à la recherche du travail, etc. Il y a également des annonces publiées dans les journaux nationaux comme le *Sunday Times*, offrant du travail (avec ou sans émigration permanente) dans des pays tels que l'Australie. Une approche possible pour estimer le niveau d'émigration serait de comparer les données du pays d'origine à ceux du pays de destination. Il y a bien entendu l'éternel problème de définition de la migration dans les statistiques internationales. Par exemple, un résident sud-africain obtenant un contrat de deux ans avec une société en Australie apparaîtra dans les statistiques australiennes comme arrivée de « long terme » ou immigrant, ce qui en fait gonflera les statistiques australiennes d'immigration. Afin de résoudre ce problème, et en l'absence de données fiables, quelques hypothèses peuvent être faites. Par exemple, si le pays de destination accorde facilement le statut d'immigration aux professionnels étrangers, on peut supposer que les arrivées à long terme à ce pays sont réellement des immigrés (en particulier s'il s'agit de professionnels). D'autre part, si le pays de destination a davantage besoin d'intérimaires professionnels que d'immigrés (comme dans de nombreux pays du Moyen-Orient), on peut supposer que les arrivées à long terme à ce pays concernent en fait des résidents provisoires, plutôt que des immigrés permanents. Selon les statistiques officielles sur l'émigration d'Afrique du Sud aux cinq principaux pays destinataires, le niveau serait de 205 022 émigrations durant la période 1970-2001. Cependant du point de vue des pays de destination, le nombre total de citoyens/résidents sud-africains qui ont immigré dans ces pays était de 325 899 jusqu'en 2001. Ce qui signifie que le degré de complétude des statistiques sud-africaines était de 62,9% durant la période 1970-2001. Ce n'est qu'une estimation grossière qui devrait être raffinée car de plus en plus de données deviennent disponibles. Il faut noter que les sources de données dans les pays de destination ne sont pas totalement précises. Leurs données de recensement sont certainement les plus fiables. Le recensement couvre tous les émigrants d'Afrique du Sud y compris ceux n'ayant pas encore acquis le statut d'immigration. Les données de recensement incluent également l'effet de la mortalité. Il y a cependant un risque modéré, en cas de la migration par étapes (l'émigrant d'Afrique du Sud se rend dans un premier pays puis dans un autre) les données de flux et de stock ne seront pas strictement comparables.

Conclusion

Cet article a abordé la question des différentes définitions des migrants, selon les pays. La définition peut également différer dans un même pays, dans le temps. Il faut garder ces problèmes à l'esprit quand on désire estimer le volume de la migration internationale en employant les données de deux pays ou plus. Dans le cas de l'Afrique du Sud, les données internationales de migration vers d'autres pays africains méridionaux sont affectées par des problèmes des discontinuités des définitions qui reflètent les changements des rapports politiques entre ces pays. En outre, les formulaires de départ qui fournissent les données de base pour mesurer l'émigration ne sont pas gérés de manière stricte. On peut juste se faire une idée des tendances générales de l'émigration à partir de ces données, mais pour estimer le volume d'émigration, l'ajustement des données fournies est nécessaire. Considérant les cinq principaux pays qui reçoivent des émigrés d'Afrique du Sud, le degré de complétude était de 69,3% en 1996 et a baissé à 62,9% en 2001. Ce chiffre peut être utile dans la discussion au sujet du nombre possible de blancs ayant quitté le pays jusqu'au recensement de 1996 ou 2001. Le

chiffre doit cependant être employé avec prudence. L'approche qu'on a utilisée souffre de quelques problèmes : on ne considère pas la mortalité. À cause de la mortalité, les données obtenues à partir des recensements des pays de destination ne sont pas comparables au cumul des émigrés d'Afrique du Sud. Il y manque par ailleurs les migrations par étapes : certains Sud-africains émigrent vers un premier pays puis vers un autre. On ne peut distinguer un décès d'un retour à partir des recensements des pays de destinations. C'est pourquoi, il n'est pas recommandé d'utiliser directement ces données pour projeter l'émigration. Un inconvénient dans le cadre utilisé ici est qu'un résident permanent né à l'étranger qui retourne à son pays natal sans remplir le formulaire de départ sera perdu pour les statistiques. Cependant, on doit s'assurer que comme des catégories sont comparés dans toutes les analyses. Par exemple, si toutes les données (pour l'Afrique du Sud et pour les autres pays de réception) se réfèrent spécifiquement aux citoyens sud africain, une évaluation plus de raffinement peut être obtenue au sujet de la perfection des statistiques d'émigration pour un tel groupe.

BIBLIOGRAPHIE

- DORRINGTON Rob (2002). Did they jump or were they pushed ? An investigation into the apparent undercount of whites in the 1996 South African census. *Southern African Journal of Demography* 8 (1) : 37-46
- FONTANA, B. (1997). *The State of Migration Research in South Africa*. Foundation for Global Dialogue Occasional Paper No. 8, March 1997.
- MCDONALD, D. *et al.* (2000). Guess who's coming to dinner : migration from Lesotho, Mozambique and Zimbabwe to South Africa. *International Migration Review* vol. 34,3,813-841.
- SHRYOCK, H. and SIEGEL, J. (1973). *The Methods and Materials of Demography*. U.S. Government Printing Office. Washington, DC.
- SIMKINS Charles (1999) Reconstructing South Africa's Demographic History, 1970-1995. Presented at the Workshop on Phase 2 of Census 1996 Review, 3-4 December, Wanderers Club, Johannesburg.
- UNITED NATIONS (2001). *International Migration from Countries with Economies in Transition, 1980-2000 : Diskette Documentation*. United Nations, New York.
- UNITED NATIONS (2001). *International Migration from Countries with Economies in Transition, 1980-2000 : Diskette Documentation*. United Nations, New York.
- VAN AARDT C J, VAN TONDER J L and SADIE J L (1999). *A Projection of the South African Population, 1996-2021*. Research Report No. 270, Bureau of Market Research, UNISA.

Annexe

Sources de données

Il y a des différences entre les pays concernant les sources, et la compilation des statistiques d'immigration/émigration. Ces différences sont reflétées dans la quantité et la qualité des données d'immigration disponibles. Je décrirai brièvement la situation dans les pays recevant un grand nombre d'immigrés :

La Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Gales et Scotland)/R-U.

Le bureau des statistiques nationales (ONS) conduit le recensement et les enquêtes. Le recensement de 1991 a couvert la totalité de la Grande-Bretagne. Le recensement contient l'information sur le pays natal des répondants et par conséquent peut fournir l'information courante sur les personnes nées sud-africaines vivant en Grande-Bretagne. L'ONS conduit également l'enquête sur la force de travail dans laquelle on pose des questions sur la date d'arrivée. Cette source fournit des statistiques de flux. Une autre section d'ONS compile des données de migrations internationales à partir de l'enquête internationale des passagers (IPS). L'IPS est une enquête volontaire continue qui fonctionne depuis 1964. L'enquête rassemble des données sur les passagers (par air et mer) qui ont vécu à l'étranger pendant au moins 12 mois et ont l'intention de résider au R-U pendant au moins 12 mois. Comme l'IPS est une enquête, elle produit des estimations d'immigrés, pas des comptes exacts.

Les États-Unis.

Aux États-Unis, il y a le service d'immigration et de naturalisation (INS) du ministère de la justice. L'INS édite un annuaire dans lequel des statistiques de flux sont fournies sur les immigrés aux États-Unis et leurs pays nats. L'INS édite également un rapport annuel sur l'immigration légale aux États-Unis. Le bureau de recensement des États-Unis est la source principale des statistiques courantes sur des données relatives aux personnes nées à l'étranger. Les données des recensements décennaux et de l'enquête courante de population (CPS) sont utilisées pour les projections de population et pour estimer le nombre de résidents nés à l'étranger qui résident aux États-Unis.

Nouvelle-Zélande.

En Nouvelle-Zélande, Statistiques Nouvelle-Zélande est la source principale pour les données de migration. Statistiques Nouvelle-Zélande conduit un recensement tous les cinq ans à partir desquels sont fournies les statistiques courantes des résidents étrangers selon le pays natal. Les deux derniers recensements ont été tenus en 1991 et 1996. Statistiques Nouvelle-Zélande édite également une revue mensuelle avec les statistiques annuelles de flux des arrivées permanentes et à long terme.

L'Australie.

En Australie, le bureau australien des statistiques (ABS) est la source principale de données de migration. L'ABS conduit un recensement tous les cinq ans qui fournissent les statistiques courantes sur les résidents étrangers et leurs pays nats. Les deux derniers recensements ont été tenus en 1991 et 1996. L'ABS également édite la revue mensuelle et les statistiques annuelles de flux des arrivées de colons et édite des estimations de la population résidente selon le pays natal. Les statistiques d'immigration et d'émigration éditées par l'ABS sont obtenues à partir des données rassemblées par la section de statistiques du département de l'immigration et des affaires multiculturelles (DIMA). Les données sont basées sur l'information contenue dans les cartes d'arrivée et de départ des passagers et complétée par les informations du passeport et du visa.

Le Canada

Au Canada, Statistiques Canada conduit un recensement tous les cinq ans qui fournit les statistiques courantes sur les résidents au Canada nés à l'étranger.